

## BULLETIN d'INSCRIPTION 2020

A remplir recto verso, dater, signer et à renvoyer avec vos chèques à : ACTUALITES ORTHOPHONIQUES  
173 Chemin de la Blanquette – 83210 SOLLIES-VILLE

### **1 - Repenser la prise en charge orthophonique avec une personne Alzheimer (et ses aidants) (René DEGIOVANI) - N°DPC 85482000004**

- Session de LYON les 20 et 21 Novembre 2020
- Session de PARIS les 4 et 5 Décembre 2020

### **2 - Les enjeux de l'oralité (Catherine THIBAUT) - N°DPC 85482000007**

- Session d'AIX en PROVENCE les 2 et 3 Octobre 2020
- Session de RENNES les 27 et 28 Novembre 2020

### **3 - Attention, mémoire de travail et fonctions exécutives chez l'enfant : de la théorie à la rééducation (Pascal LAIGLE) - N°DPC 85482000006**

- Session de NANTES les 13 et 14 Novembre 2020

### **4 - L'intervention orthophonique avec des enfants et des familles allophones. (Eric MERMOUD) - N°DPC 85482000009**

- Session de MARSEILLE les 13 et 14 Novembre 2020
- Session de PARIS les 4 et 5 Décembre 2020

---

## BULLETIN d'INSCRIPTION 2020

M.....

Adresse.....

Ville et code postal.....

N° tél portable.....

Email (très lisible).....

### **S'inscrit aux formations cochées ci dessus**

Accepte les conditions générales d'inscription (voir au verso)

Joint un chèque de 50 euros (dépôt de garantie de gestion - voir au verso)

Joint deux chèques de 210 € à l'ordre **d'Actualités Orthophoniques** (sauf pour les inscriptions par la procédure DPC = inscription directe sur le site mondpc)

A..... le..... Signature

## **CONDITIONS GENERALES (toutes sessions 2020)**

A signer et à renvoyer à : ACTUALITES ORTHOPHONIQUES  
173 Chemin de la Blanquette – 83210 SOLLIES-VILLE

- ✓ Le nombre de places par session est limité.
- ✓ **DPC** : Nous avons obtenu l'agrément DPC pour toutes les sessions.
- ✓ **FIF-PL** : Seules les sessions de René Degiovani ont fait l'objet d'un accord auprès du FIF-PL.
- ✓ Le premier chèque sera encaissé deux semaines avant la formation et le second juste après (avec votre facture)
- ✓ **Pour toutes les sessions**, vous devez nous renvoyer le bulletin au verso accompagné d'un chèque de 50 euros qui ne sera débité que si vous annulez dans les deux semaines précédant la formation, pour pallier aux frais de gestion engagés.
- ✓ La formation ne sera assurée que sous réserve d'un nombre suffisant d'inscrits. En cas d'annulation par l'organisateur, qui devra se faire au plus tard 30 jours avant le début de la formation, les personnes inscrites seront averties individuellement et l'intégralité des sommes sera remboursée.
- ✓ En cas de problèmes sanitaires liés au Coronavirus, les sessions pourront être annulées, reportées ou effectués via Internet.
- ✓ Avant la formation, vous recevrez les informations pratiques ainsi que divers documents pour valider définitivement votre inscription.
- ✓ Des documents de travail vous seront remis au début de la formation. D'autres documents vous seront envoyés ensuite (bibliographie, évaluations, articles...)
- ✓ Merci de nous contacter si vous souhaitez vous inscrire via une institution.
- ✓ N'hésitez pas à nous contacter ([actortho@lesao.com](mailto:actortho@lesao.com)
- ✓ ou au 06-62-34-15-39) pour des informations complémentaires.

A..... le..... Signature